



LA PERMANENCE ÉDUCATIVE

UN SOUTIEN AUPRÈS DES FAMILLES : ÉCHANGEZ SUR L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ENTRE SEL ET EAU

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE 16H À 18H

- > Le 1^{er} mardi du mois : Centre Social La Renardière - Mont-sur-Meurthe
- > Le 2^e mardi du mois : Maison de la Parentalité de l'Enfance et de la Jeunesse (MAPEJE) - St-Nicolas-de-Port
- > Le 3^e mardi du mois : Centre culturel Jean-Monnet- Dombasle-sur-Meurthe